

Mairie de Véranne

1 place de la mairie - 42520 VERANNE

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

Salle des fêtes de Véranne mardi 22 décembre à 20h :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Rapport de l'année sur la qualité de service des déchets
- ◆ Réhabilitation de la station d'épuration
- ◆ Evolution du coût du traitement et de la collecte des eaux usées
- ◆ Signalisation route de Maclas
- ◆ Enveloppe de solidarité
- ◆ Avenant à la convention de DSP pour la SPL
- ◆ Décision modificative – Budget communal Chapitre 21
- ◆ Décision modificative – Budget communal Chapitre 041
- ◆ Questions Diverses

Le Maire,
Michel BOREL

